

Restauration écologique de la rivière du Bois-Blanc : un partenariat exemplaire entre agriculture et environnement

Saint-Didace, le 25 août 2025 – Après plusieurs années de planification, de concertation et de travaux sur le terrain, AGIR Maskinongé est fier d’annoncer l’achèvement du projet de restauration écologique d’un tronçon de la rivière du Bois-Blanc. Ce projet de longue haleine, mené en collaboration avec cinq entreprises agricoles du territoire, à travers une approche innovante, marque une étape importante dans la revitalisation de nos cours d’eau linéarisés et la promotion de pratiques agroenvironnementales bénéfiques pour la biodiversité et la qualité de l’eau.

Une réponse concertée

Ce projet pilote est né d’une volonté partagée de freiner l’érosion accélérée des berges de la rivière du Bois-Blanc, critique en contexte agricole en raison des pertes de sol qu’elle provoque. Dès la première phase du projet (2017-2022), les entreprises agricoles concernées ont exprimé leur désir d’être partie prenante de la solution.

Avec l’appui de partenaires techniques et financiers, AGIR Maskinongé a pu élaborer un plan de restauration ambitieux, s’appuyant sur des concepts de phytotechnologie adaptés au milieu et validés par une caractérisation du territoire. La deuxième phase, amorcée en 2023, a permis la réalisation concrète des aménagements.

Une réussite mesurable sur le terrain

Les résultats parlent d’eux-mêmes :

- 6,9 km de rives débroussaillées pour contrer l’envahissement par les érables à Giguère, une espèce introduite et envahissante nuisant à la stabilisation naturelle des berges ;
- 6,6 km de bandes riveraines plantées en replat de talus sur du paillis biodégradable, représentant 19 800 m² de sol végétalisé ;
- 1 223 m² de phytotechnologies aménagées par bouturage en littoral et en rive ;
- 791 m² de phytotechnologies aménagées par lits de plants et plançons en littoral et en rive ;
- Près de 12 500 arbustes indigènes plantés, dont l’aronie à fruits noirs, le cornouiller stolonifère, le physocarbe à feuilles d’obier, le sureau du Canada, la viorne trilobée, le saule de l’intérieur et le saule satiné.

Ces interventions permettront d’initier un rétablissement écologique de la rivière, en renforçant la stabilité des berges, en bonifiant les habitats pour la faune et la flore et en limitant la charge sédimentaire acheminée vers le fleuve Saint-Laurent.

Un projet agricole et écologique à la fois

Le succès de cette initiative repose sur la participation active de cinq entreprises agricoles qui démontrent que les pratiques agricoles et les objectifs environnementaux peuvent non seulement coexister, mais aussi s'enrichir mutuellement :

1. Hugo Massé – Ferme Denis Massé et Fils Inc.
2. Sylvain Laurent – Ferme Gilles et Sylvain Laurent Inc.
3. François Vermette – Ferme Gilbert Vermette Inc.
4. Michael Jeker – Ferme Cristallina Inc.
5. Stéphane Laurendeau – Ferme Laurendeau Inc.

Ces partenaires ont accepté de transformer durablement les pratiques en bordure de cours d'eau, en s'impliquant de la conception jusqu'à la réalisation des travaux. *« Je suis extrêmement contente et fière d'assister à l'aboutissement du projet de restauration écologique d'un tronçon de la rivière du Bois-Blanc. Il s'agit d'un projet sur lequel je travaille depuis mon entrée en poste à l'organisme. La collaboration des producteurs agricoles et des autres partenaires du projet nous a permis d'enfin concrétiser en champ des aménagements qui permettent la cohabitation entre l'agriculture et la faune. »*, dit Amélie St-Yves, coordonnatrice de projets chez AGIR Maskinongé.

Une vision reproductible

Ce projet constitue un modèle inspirant pour d'autres territoires agricoles confrontés à des défis similaires. En redonnant une fonction écologique à un cours d'eau anciennement linéarisé, ce chantier démontre la faisabilité et la pertinence d'une approche intégrée alliant savoir-faire agricole et ingénierie écologique.

Un programme de suivi environnemental et expérimental sur cinq (5) ans permettra de documenter la performance des aménagements et de bonifier les interventions futures. AGIR Maskinongé souhaite que cette réussite serve de tremplin pour d'autres restaurations dans la région et ailleurs.

Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec. Ainsi qu'au soutien financier du Programme pour la conservation du lac Saint-Pierre de la Fondation de la faune du Québec, programme rendu possible grâce à la contribution du Gouvernement du Québec.

À propos de l'Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé (AGIR Maskinongé)

AGIR Maskinongé est un organisme de bassin versant désigné par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour planifier la gestion de l'eau du bassin versant de la rivière Maskinongé. En concertation avec les acteurs de l'eau, le principal mandat de l'organisme consiste à élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE), à le mettre à jour, à le promouvoir et à suivre sa mise en œuvre. Fondé en 2004, l'organisme compte plus de 20 ans d'expérience dans les domaines de la gestion intégrée des ressources en eau, de la planification stratégique, de la consultation publique et de la concertation, de la géomatique appliquée à l'environnement ainsi que la rédaction et la mise en œuvre d'aide à la décision.

Contact :

Amélie ST-YVES – Coordinatrice de projets
(450) 835-6074 poste 8222 | amelie.st-yves@agirmaskinonge.com
www.agirmaskinonge.com



